



RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00589

Numéro SIREN : 524 686 540

Nom ou dénomination : @LIMENTAIRE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2017 sous le numéro de dépôt 4520

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12		Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
ACTIF CIRCULANT	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
Comptes de Régularisation	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II					
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
Comptes de Régularisation	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	12 824		12 824	12 411	413 3.32
	Autres créances	4 685		4 685	745	3 940 529.23
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	2 803		2 803	2 411	392 16.28
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	20 312		20 312	15 567	4 745 30.48
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		20 312		20 312	15 567	4 745 30.48

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	3 000	3 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	300	300		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-8 412	-1 742	-6 670	-382.88
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-1 324	-6 670	5 346	80.15
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
Total I		-6 435	-5 112	-1 324	-25.90
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 664	2 659	-995	-37.43
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 429	2 579	-150	-5.81
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 232	4 436	-204	-4.59
	Dettes fiscales et sociales	12 249	10 348	1 901	18.37
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 173	656	5 517	841.23
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	26 747	20 678	6 069	29.35
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		20 312	15 567	4 745	30.48

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

26 747 20 678

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	27 767		27 767	29 125		-1 358	-4.66
Chiffre d'affaires NET	27 767		27 767	29 125		-1 358	-4.66
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits				1		-1	-100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			27 767	29 126		-1 358	-4.66
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 593	7 311		-3 718	-50.85
Impôts, taxes et versements assimilés			724	721		3	0.46
Salaires et traitements			17 600	17 246		354	2.05
Charges sociales			7 041	6 894		147	2.13
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				411		-411	-100.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				0		-0	-100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			28 959	32 584		-3 626	-11.13
I - Résultat d'exploitation (I-II)			-1 191	-3 459		2 267	65.56
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	130	144	-14	-9.96
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	130	144	-14	-9.96
2. Résultat financier (V-VI)	-130	-144	14	9.96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 321	-3 603	2 282	63.33
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	0	2	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 067	-3 067	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3	3 067	-3 064	-99.91
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-3	-3 067	3 064	99.91
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	27 767	29 126	-1 358	-4.66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	29 091	35 795	-6 704	-18.73
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-1 324	-6 670	5 346	80.15

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société SAS @LIMENTAIRE DISTRIBUTION	9002 ROUTE D'ARTRES LA TEINTURERIE 59300 FAMARS
SIRET 5 2 4 6 8 6 5 4 0 0 0 0 1 3	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	1 324
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
FIDUCIAIRE JMB 4 AVENUE DE VERDUN 59300 VALENCIENNES Tél: 03 27 47 19 30	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 10/05/2017 Lieu FAMARS
Tél:	Qualité et nom du signataire:
	Signature CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL EDDROLE PIERRE



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Désignation de l'entreprise Société SAS ALIMENTAIRE DISTRIBUTIONdu 01/01/2016Adresse 9002 ROUTE D'ARTRES LA TEINTURERIE 59300 FAMARSau 31/12/2016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ

ADRESSE COMPLETE

1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 €
par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE

(v. notice ①)

Total des dépenses

Bénéfices imposables ②

- de l'exercice 2016 (total col.9 + total col.10) ③

- de l'exercice 2016 ④

- de l'exercice précédent ⑤

- de l'exercice précédent ⑥

Nom et qualité du signataire PIERRE LEDROLE PIERRE

A FAMARS le 10/05/2017

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise Société SAS ALIMENTAIRE DISTRIBUTIONNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 9002 ROUTE D'ARTRES59300 FAMARSNuméro SIRET * 5 2 4 6 8 6 5 4 0 0 0 0 1 3Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

						Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
						3 1 1 2 2 0 1 6		3 1 1 2 2 0 1 5		
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *		028		030					
	Immobilisations financières * (1)		040		042					
	Total I (5)		044		048					
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
	Marchandises *		060		062					
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	12 824	070	12 824	12 411			
		Autres * (3)	072	4 685	074	4 685	745			
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	2 803	086	2 803	2 411			
	Charges constatées d'avance *		092		094					
	Total II		096	20 312	098	20 312	15 567			
	Total général (I+II)		110	20 312	112	20 312	15 567			
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		3 000	3 000			
	Ecart de réévaluation			124						
	Réserve légale			126		300	300			
	Réserves réglementées*			130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131	)	132				
	Report à nouveau			134		(8 412)	(1 742)			
	Résultat de l'exercice			136		(1 324)	(6 670)			
	Provisions réglementées			140						
	Total I			142		(6 435)	(5 112)			
	Provisions pour risques et charges			154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		1 670	2 667			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		4 232	4 436			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :			169	2 423	)	172	20 845	13 575	
	Produits constatés d'avance			174						
	Total III			176		26 747	20 678			
	Total général (I + II + III)			180		20 312	15 567			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	626		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise

Société SAS ALIMENTAIRE DISTRIBUTION

Exercice N clos le

13 11 22 01 61

Néant

Exercice N-1 clos le

13 11 22 01 51

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS		DÉFICITS	
Ventes de marchandises *	209	210									
Production vendue	215	214									
biens											
services *	217	218	27 767	29 125							
Production stockée *		222									
Production immobilisée *		224									
Subventions d'exploitation reçues		226									
Autres produits		230		1							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	27 767	29 126							
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234									
Variation de stock (marchandises) *		236									
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238									
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240									
Autres charges externes * :		242	3 593	7 311							
dont crédit bail :											
- mobilier											
- immobilier											
Impôts, taxes et versements assimilés	243	244	724	721							
dont taxe professionnelle											
CFE et CVAE *	508										
Rémunérations du personnel *		250	17 600	17 246							
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	7 041	6 894							
Dotations aux amortissements *		254		411							
Dotations aux provisions		256									
Autres charges		262		0							
dont provisions fiscales pour implantations	259										
commerciales à l'étranger *											
dont cotisations versées aux organisations	260										
syndicales et professionnelles											
Total des charges d'exploitation (II)		264	28 959	32 584							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(1 191)	(3 459)							
Produits financiers		280									
Produits exceptionnels		290									
Charges financières		294	130	144							
Charges exceptionnelles		300	3	3 067							
dont amortissement des souscriptions dans des	347										
PME innovantes (art 217 octies)											
dont amortissement exceptionnel de 25% des	348										
constructions nouvelles (art 39 quinquies D)											
Impôts sur les bénéfices *		306									
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	(1 324)	(6 670)							
B - RÉSULTAT FISCAL		312									
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				314	1 324						
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316									
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318									
Provisions non déductibles *		322									
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324									
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330									
écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248										
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	249	251									
(Part de loyers dispensés de réintégration)											
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999									
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986										
Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987										
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981										
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989										
Divers (44. quaterdecies)	345										
Investissements outre-mer	344										
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352									
Bénéfice col. 1											
Déficit col. 2											
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356									
Déficits antérieurs reportables : * 22.5.48 ont imputés sur le résultat :											
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		370									
Bénéfice col. 1											
Déficit col. 2											
		372	1 324								

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société SAS @LIMENTAIRE DISTRIBUTION

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société SAS @LIMENTAIRE DISTRIBUTIONNéant ☒ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 16 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS @LIMENTAIRE DISTRIBUTION

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	22 548
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	22 548
Déficits de l'exercice	860	1 324
Total des déficits restant à reporter	870	23 872

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 994
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	513
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Société SAS @LIMENTAIRE DISTRIBUTION

31/12/2016

[illegible]

Dossier N° SASLIM en Euros.

FIDUCIAIRE JMB

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS ALIMENTAIRE DISTRIBUTION

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01012016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence	du	024	au

Date de cessation	186	
-------------------	-----	--

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 5 2 4 6 8 6 5 4 0 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société SAS @LIMENTAIRE DISTRIBUTION

ADRESSE (voie)

9002 ROUTE D'ARTRES

LA TEINTURERIE

CODE POSTAL

59300

VILLE

FAMARS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

4

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

PIERRE LEDROLE

Prénom(s)

PIERRE

Nom marital

% de détention

85.00

Nb de parts ou actions

255

Naissance :

Date

090886

N° Département

59

Commune

AULNOY LEZ VAI

Pays

Adresse :

N°

Voie

ROUTE D'ARTRES

Code postal

59300

Commune

FAMARS

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

5 2 4 6 8 6 5 4 0 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société SAS @LIMENTAIRE DISTRIBUTION

ADRESSE (voie)

9002 ROUTE D'ARTRES

LA TEINTURERIE

CODE POSTAL

59300

VILLE

FAMARS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 20 311.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 27 767.38 Euros et dégageant un déficit de -1 323.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



A large, stylized handwritten signature in black ink.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	12 824	12 824	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 685	4 685	
TOTAL	17 509	17 509	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 664	1 038	626	
Emprunts et dettes financières divers	6	6		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 232	4 232		
Personnel et comptes rattachés	3 552	3 552		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 736	2 736		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 725	5 725		
Autres impôts taxes et assimilés	236	236		
Groupe et associés	2 423	2 423		
Autres dettes	6 173	6 173		
TOTAL	26 747	26 121	626	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	995			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	300			300

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 138
Dettes fiscales et sociales	236
Total	2 380

Charges et produits constatés d'avance

SAS @LIMENTAIRE DISTRIBUTION
CAPITAL 3 000 euros
9002 Route d'Artres
"La Teinturerie"
59300 FAMARS
RCS VALENCIENNES B 524 686 540

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2017

RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, en ma qualité de président de la société par actions simplifiée, je vous rends compte de l'activité de votre société et des résultats de sa gestion, durant l'exercice écoulé clos le 31.12.2016 et je sou mets à votre approbation les comptes et le bilan de cet exercice.

MARCHE DE LA SOCIETE

Des documents qui ont été légalement soumis à votre examen, on peut faire l'analyse suivante :

- * le chiffre d'affaires HT : 27 767 €
 - * variation par rapport à l'exercice précédent : - 4.7 %
 - * le résultat avant impôt : (1 324) € dont un montant de dotation aux amortissements de NEANT.
 - * le résultat net s'élève à (1 324) € soit une variation par rapport à l'exercice antérieur de : + 5 346 € en valeur absolue
 - * le montant des dotations aux provisions net de reprise est de NEANT.
 - * les charges non déductibles réintégré es au résultat fiscal sont : NEANT
- La situation nette au 31.12.2016 : (6 435) €

.../...

N, L R
el yL

PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

1) Comptes de l'exercice

Les comptes ont été établis, présentés et contrôlés dans les conditions fixées par les dispositions légales en vigueur.

2) Résultat de l'exercice

Nous vous proposons de procéder à l'affectation de résultat suivante :

- en report à nouveau, la somme de (1 324) €

Nous vous rappelons qu'au titre des trois précédents exercices, les dividendes distribués à chaque action et l'avoir fiscal correspondant se sont élevés respectivement à : N.A.

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE	AVOIR FISCAL	REVENU REEL
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CLOS LE 31.12.2016 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il faudra en 2017 poursuivre l'effort de redressement observé en 2016.

ACTIONNARIAT SALARIE

N.A.

CONVENTIONS ENTRE LA SOCIETE ET SES DIRIGEANTS

NEANT

Je vous demande, conformément à l'article 15, § 3 des statuts, de bien vouloir approuver ma rémunération.

N-L PC
el YL

.../...

EVENEMENTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

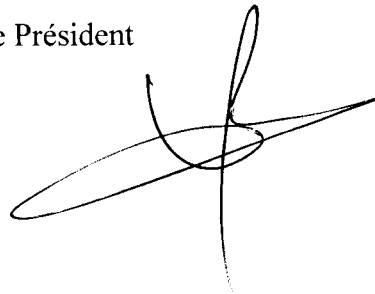
NEANT

CONCLUSIONS

Au bénéfice des explications qui précèdent, votre Président vous demande d'adopter les résolutions qui seront soumises à votre vote.

Je reste à votre disposition pour vous donner toutes explications complémentaires.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' with a horizontal stroke extending to the right and a vertical stroke extending downwards.

SAS @LIMENTAIRE DISTRIBUTION
CAPITAL 3 000 euros
9002 Route d'Artres
"La Teinturerie"
59300 FAMARS
RCS VALENCIENNES B 524 686 540

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Les associés de la SAS @LIMENTAIRE DISTRIBUTION se sont réunis en assemblée le 30 juin 2017 à 19 heures au siège de la société, sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par le Président de la SAS : Monsieur LEDROLE Pierre.

Les associés assistant à la réunion ont signé la feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le Président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés. Les associés présents représentent plus des $\frac{3}{4}$ du capital.

Le Président met à la disposition des associés :

- les comptes annuels arrêtés au 31.12.2016,
- le rapport de gestion du Président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis, il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31.12.2016,
- approbation des comptes et conventions,
- affectation du résultat,
- lecture est ensuite donnée des rapports sur les comptes et les conventions réglementées,
- les comptes annuels sont présentés,

N-L R
a YL

.../...

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31.12.2016 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un déficit de 1 324 €.

Elle approuve, également, les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – CONVENTIONS DE L'ARTICLE 262-11 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

L'assemblée générale statuant sur le rapport du Président sur les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 227-10 du Code de Commerce approuve les conventions qui y sont mentionnées dont celle relative à la rémunération du Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- en report à nouveau, la somme de (1 324) €.

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois précédents exercices, les dividendes distribués à chaque action et l'avoir fiscal correspondant se sont élevés respectivement à : NEANT

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE	AVOIR FISCAL	REVENU REEL
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

N-L
a 1/2

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

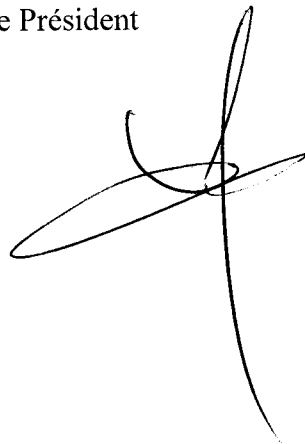
L'assemblée générale donne quitus plein et définitif au Président pour sa gestion de la société @LIMENTAIRE DISTRIBUTION durant l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix neuf heures et quinze minutes.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke extending downwards.